

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 791

présenté par

M. Larrivé, M. Bonnot, Mme Dalloz, Mme Marianne Dubois, M. Gérard, M. Ginesy, M. Giran,
Mme Guégot, Mme Péresse, Mme Poletti, M. Quentin, M. Taugourdeau, Mme Zimmermann et
M. Aubert

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.